

Conseil du Groupe Scolaire du 9 novembre 2021

Etaient présents :

- M. C. GAUTIER, DDEN

Etaient excusés :

- M. P. DOURIAUD, IEN

Représentants de la municipalité

- Mme E. PINEAU, Adjointe chargée des affaires scolaires, du Restaurant scolaire, du Périscolaire, et du Centre de loisirs
- M. A. DOUILLARD, Adjoint chargé des Finances, de la communication et du cadre de vie

Enseignants:

- | | |
|--|-----------------|
| - Mme E. GREGOIRE | Mme N. ROUET |
| - Mme A. JOUET | Mme P. MARCHAND |
| - Mme S. CHARDON | Mme B. TROUVE |
| - Mme S. COUTEAU | Mme I. DICI |
| - Mme M. PESTEL | Mme E. BIGEARD |
| - Mme I. De KERVILER | M. T. RAYNOND |
| - Mme V. CORDES, enseignante spécialisée RASED | |

Représentants de parents d'élèves :

- | | | |
|---------------------|------------------|---------------|
| - Mme O. ANDRIEU | M. P. GORSIC | - M. J. COMÈS |
| - M. D. BAILLY | Mme C. LARONCE | |
| - M. F. BIRONNEAU | Mme L. LETONDEUR | |
| - Mme A. BOURASSEAU | M. X. SADOCK | |
| - Mme A. COTTEREAU | Mme C. SOUFI | |
| - M. J. GAS | M. Q. VILLENEUVE | |

Le compte-rendu du précédent conseil d'école a été validé.

1. Présentation du Conseil d'école

Il est rappelé le rôle du conseil d'école et des modalités de vote.

Date des prochains Conseils d'école :

- le jeudi 3 mars à 18h
- le mardi 21 juin à 18h

2. Présentation du RASED

Présentation du rôle des 3 enseignants spécialisés : dominante pédagogique, dominante relationnelle, psychologue.

3. Organisation de la rentrée

Principaux travaux d'été/Toussaint

Maternelle :

Vasque

Élémentaire :

Bordures en bois

Organisation de la rentrée de septembre :

- La rentrée s'est faite à 10 classes avec la même équipe pédagogique, seules Mmes CHARDON et BOUGEOIS ont remplacé le départ d'une enseignante et d'une ATSEM.

- Actuellement, les classes comptent de 18 (20 en fin d'année) à 25 élèves en maternelle, et de 22 à 27 élèves en élémentaire. Tous les élèves de GS sont dans le bâtiment de la maternelle.
- Poursuite des évaluations nationales de début d'année pour les CP et CE1. Les CP en repasseront de nouvelles en cours d'année (février). Chaque famille a été invitée à échanger sur les points forts et de vigilance pour son enfant.
- En début d'année : poursuite de l'allègement du protocole sanitaire.
Au retour des vacances de la Toussaint : passage au niveau 2, donc avec un retour des masques pour les élèves de l'élémentaire.

Les enseignants ont continué à communiquer avec les familles par mail. Les élèves (à partir du CE2) vont de nouveau utiliser la messagerie e-primo.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les APC ont lieu le mardi soir après la classe jusqu'à 17h30, à l'exception de Mme COUTEAU qui le fait le lundi soir car ne travaillant pas le mardi. Les élèves ont le temps de se détendre et de prendre un goûter avant de démarrer les APC.

Quelques familles n'ont pas souhaité envoyer leurs enfants aux APC.

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été approuvé. Petite précision sur le point 4 avec un changement de rédaction sur les deux dernières phrases.

5. PPMS

Cette année, il est demandé que les différents exercices soient déclenchés par toute personne de l'établissement autre que le directeur.

Pour l'attentat intrusion, dans la mesure du possible pour au moins un exercice, un observateur doit jouer le rôle de l'intrus.

M. RAYNOND estimant ne pas être en mesure de répondre à cette demande a fait venir M. SCHAUB, référent sécurité pour les établissements scolaires pour l'Inspection Académique. Celui-ci a transmis ses préconisations à la mairie.

L'exercice intrusion a été réalisé dans cet esprit par M. Stéphane BABARIT (policier municipal), Mme Béatrice ROBION (conseillère municipale), M. Christian GAUTIER (DDEN) et M. Thierry RAYNOND (directeur de l'école).

Il a été fait dans un intervalle de temps où les élèves étaient en classe, en récréation, à la salle de sport, en salle de travaux manuels, à la B.C.D. et à la cuisine de la maternelle, donc conforme à la vie d'une école, sans que l'heure ni le jour de la semaine choisie ne soient connus.

Constats :

- Difficulté d'alerter tous les élèves suivant la complexité des lieux possibles et ce qu'ils sont en train de faire.
- La multiplicité des tâches s'ajoutant à la transmission d'information.
- Une chaîne de transmission de l'information qui peut être défectueuse.
- Un passage devant l'intrus avec une situation qui n'avait pas été travaillée.
- L'absence de verrous.
- La difficulté ou l'impossibilité d'occultation.

Un compte-rendu a été réalisé par M. GAUTIER et transmis en mairie, avec pour préconisation :

« Cet exercice met en évidence la complexité du problème. Cette complexité nécessite une réflexion collective animée par un professionnel de sécurité.

Une solution devrait être globale, au moins au niveau communal (écoles, garderies et restaurant) et idéalement à des niveaux plus larges (agglo, canton, département). »

6. Projet d'école :

Le projet d'école se décline en 3 axes :

- **Renforcer la cohérence et la continuité des apprentissages en faveur des élèves**
L'harmonisation des pratiques et des outils sera poursuivie dans tous les cycles pour donner à l'enfant et à ses parents une meilleure visibilité et une meilleure compréhension du parcours scolaire.
Cycle 1 : mettre en place un carnet de suivi unique sur tout le cycle.
Cycles 2 et 3 : aménager des outils et des progressions pour le CE2 avec le changement de cycle, améliorer des outils existants (porte-vues), améliorer la cohérence des notations...
- **Améliorer le climat scolaire**
Travailler sur les règles de vie et les émotions, favoriser les décloisonnements en allant davantage sur du coopératif, mettre en place des débats philosophiques, faire du parrainage interclasses, poursuivre les événements rencontres avec les familles (participation et venue des familles) ainsi que les rencontres sportives, s'ouvrir au handicap (journées dédiées)...
- **Favoriser les apprentissages par le numérique**
Cycle 1 : appréhender les notions avec de nouveaux supports, éduquer aux écrans et utiliser l'informatique pour communiquer. Des séances de langage et découverte du monde sont parfois réalisées dans la salle ronde où le vidéoprojecteur a été installé.
Cycle 2 et 3 : tester des logiciels et en mettre en place pour les élèves à besoins particuliers. Lancer e-primo et le codage numérique.

7. Projets du trimestre

En élémentaire :

En septembre, le 17 : exposition « Les réfugiés des Ardennes »

En octobre, le 5 : Élection du CME (CM1) – remerciements à Mme PRIOUL

 Début des interventions de deux éducateurs sportifs de hand pour 6 classes.

 le 7 : Open de Vendée de tennis (CM2)

 le 19 : Cross

 le 21 : Dictée ELA (Lutte contre les leucodystrophies)

En novembre, le 8 et le 9 : prévention routière

 le 23 : Course du muscle pour le Téléthon

 Démarrage de la participation au Prix des Incorruptibles

 Démarrage du projet choral pour les 3 classes de l'étage (en lien avec les collèges publics de la Roche-sur-Yon et l'école Marcel Pagnol du Bourg-sous-la-Roche).

En décembre, le 9 : Spectacle à Thorigny « Bagarre », pour toutes les classes de l'élémentaire et, un artiste viendra ensuite dans les classes du rez-de-chaussée pour discuter du spectacle

En maternelle :

En octobre, le 10 : sortie cinéma dans le cadre du festival du film de La Roche sur Yon. Trois courts métrages ont été visionnés par les quatre classes de l'école au cinéma de La Ferrière.

 le 11 : randonnée contée avec d'autres écoles sur le thème des héros et notre labellisation « Génération 2024 », avec « Igor aux jeux olympois »

Fin novembre : Ateliers de Noël, sans mélange des classes cette année, pour décorer le hall.

En décembre, le 14 : Goûter de Noël

8. Travaux

Parking

- Le parking a été entièrement repensé en gardant toujours à l'esprit la sécurité des piétons (enfants-adultes) et des vélos. Les travaux commenceront la semaine 46 et se poursuivront sur plusieurs mois.

Les participants ont apprécié l'esprit de concertation qui a animé ce projet.

9. Questions/commentaires divers

- Il est demandé à ce que la réflexion autour de la BCD soit engagée en 2022.
- Prévoir pour 2022, une amélioration des toilettes de maternelle (confort et intimité)
- Récupérer la table partie en mairie
- Pour le restaurant scolaire, les parents demandent davantage de souplesse en cas d'annulation. La mairie travaille avec la société API pour espérer à terme y remédier. Ils demandent également une enquête auprès des parents afin d'avoir des retours sur la prestation proposée.

L'adjointe aux affaires scolaires

Le président,
Le directeur

Le DDEN

Un représentant des parents d'élèves